

AL LOUARN



Les nouvelles de la section Rade de Brest de Bretagne Vivante-SEPNB
Avril 2003

Terre, support de l'humanité

P.O.S. indispensable, mais insuffisant.

Le Plan d'occupation des sols est indispensable aujourd'hui, mais il est incomplet !

Il est évident que l'augmentation de la population sur la planète oblige à organiser l'utilisation de l'espace.

Au niveau des communes, le P.O.S. aménage le territoire et organise différentes zones d'utilisation : zone agricole (nourricière), zone d'habitation (constructible), zone espace vert – pré, zone industrielle, zone littorale, routes et chemins. Chaque zone définie et règlementée est une bonne chose pour l'aménagement du territoire.

La spéculation source d'injustice.

Au nom de quel mérite a-t-on le droit de spéculer sur les terrains des zones constructibles ? C'est une injustice et une source de malheur.

Nos ancêtres et nos parents ont tous eu la même peine pour entretenir leurs terres quelle que soit aujourd'hui la destination du sol. La tentation de spéculer ou de faire fortune dans la vente de terres agricoles en terrains constructibles ouvre le chemin aux litiges, aux déchirements familiaux et cela se révèle surtout à l'occasion des règlements de succession d'exploitation agricole. La terre agricole reste « atelier de travail » pour les uns et devient « objet de spéculation » pour d'autres.

Très souvent, ce sont ceux qui ont préféré les avantages d'un autre métier qui poussent à la division des fermes et en profitent pour spéculer.

Nous citons l'exemple d'un remodelage de terrains en déblayant et en ouvrant des routes pour modifier l'estimation de la valeur.

Une même valeur pour toutes les terres.

Nous souhaiterions que toute terre soit reconnue comme terre nourricière pour tous et donc qu'elle soit estimée à sa valeur nourricière, la valeur agricole.

Ce serait ainsi une égale valeur pour tous les zonages, cela est possible à condition qu'une volonté politique se dessine et apporte son aide. Cela amènerait plus de justice et faciliterait le règlement des successions à chaque génération.

« Tout le monde n'a pas de terrain à bâtir à vendre et chacun est appelé à vivre ».

Un organisme de régulation et un fonds de compensation.

La proposition que nous faisons fixe un même prix pour tout vendeur de terre, agricole comme constructible.

Mais l'acheteur paie la terre constructible plus cher que la terre agricole, c'est à dire au prix du marché.

Ainsi, lorsque quelqu'un demande de mettre ses terres en zone constructible, il doit être considéré comme proposant ses terres à la vente. Un organisme habilité préempterait alors à la valeur naturelle du terrain agricole.

La revente de cette terre à un acheteur se ferait à un prix qui comporterait :

* les travaux de viabilité et les infrastructures de la zone concernée (route, école, terrain de sport, centre socio-culturel...).

* la participation à un fonds de compensation qui permettrait d'indemniser l'agriculteur victime de déplacer sa ferme ou de se reconverter.

Cette proposition mettrait le laboureur de la terre à égalité avec les travailleurs de toutes les industries qui connaissent des restructurations sociales.

La législation d'aujourd'hui sur ces questions a vieilli. Il faut la réadapter, l'améliorer pour rétablir la justice et pour protéger le monde paysan déjà en position de faiblesse dans la société.

Il n'est pas juste qu'un coup de crayon qui définit le zonage constructible soit un privilège !

Témoignage d'un agriculteur à la retraite.

(Vous aussi vous pouvez intervenir, vos réflexions, propositions, critiques sont les bienvenues, votre adhésion et votre engagement aussi !).

Appel aux sections

Nous sommes preneurs de toute info (actions menées, participations à des commissions, façons « d'accrocher » des adhérents (et de les garder) c'est à dire tout ce qui peut caractériser le fonctionnement d'une section avec les coordonnées des responsables. Ceci pour s'enrichir de la diversité de nos sections et favoriser les échanges horizontaux et pourquoi pas mener des actions communes (sorties, réunions d'information, manifestations...).

Par ailleurs, nous apprenons avec plaisir la naissance d'un nouveau bulletin de section, il s'agit de « An Touseg Digoenvet », longue vie au « crapaud désenflé » et à la section Kreiz Breizh qui ne manque pas de Startijenn !

Echos des différentes commissions

Réunion de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Bret-Guilpavas à la Sous-Préfecture

Points abordés : - Trafic passagers - Mouvements d'avions - Procédure d'approche - Effaroucheur d'oiseaux - Plan d'exposition au bruit (celui-ci devrait être opérationnel courant 2004 et s'imposera aux plans locaux d'urbanisme pour la définition des zones à urbaniser.

Réunion de la commission consultative sur la gestion de l'eau à Pont-ar-Bled

La problématique du bassin versant de l'Elorn tient surtout à l'importance du flux de nitrates à l'exutoire : 7000 tonnes par an en moyenne. Les pics de pesticides ont été réduits de manière importante par l'équipement de traitement de filtres à charbon actif.

Par ailleurs un décret devrait prochainement transcrire la nouvelle directive européenne (n°98-83 du 03 novembre 1998) visant la potabilité de l'eau.

Conseil de développement du Pays de Brest : Assemblée Générale et conférence de M. Yves MORVAN, Président du Conseil Economique et Social de Bretagne, à Mescoat à Landerneau

Le thème de la conférence portait sur le concept de « l'attractivité » sur lequel se fonde l'orientation générale de la Charte de Pays de Brest. La conférence a défini trois points : Qu'est-ce que l'attractivité aujourd'hui ? Quel est le monde de demain ? Quelle va être l'attractivité de demain ?

Un CD ROM SCOT du Pays de Brest (année 2002) rassemble tous les travaux des 7 commissions. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par mail à : adeupa-de-brest@adeupa-bret.com.

Réunion de l'observatoire de démantèlement de la Centrale de Brennilis

Avancement des travaux : actuellement 150 personnes travaillent sur le site et fin 2004 la moitié des travaux de démantèlement sera terminée. La certification ISO 14001 est en voie d'obtention pour la qualité des travaux.

Avancement de l'étude écologique : l'analyse des sédiments, des plantes, des poissons, en amont et en aval du site sera terminée, la dernière datant de 1993.

Coût de la déconstruction : Dès l'origine 0,14 centimes d'euros par kwh est consacré pour la déconstruction, l'entreprise « provisionne » les sommes collectées tout au long de la durée d'exploitation de ses réacteurs. Pour la centrale des Monts d'Arrées le coût total est estimé à 482 M. d'euros lors de la libération du site. 217 M. d'euros ont déjà été utilisés. Le coût est supporté à parts égales par EDF et le CEA. Pour les 9 réacteurs de première génération 3 milliards d'euros ont été provisionnés (sur 25 ans).

Les comptes-rendu de toutes les commissions sont disponibles dans l'armoire de la section.

Protection du Grand Rhinolophe à Saint-Renan

Depuis le début février, la colonie de Grands Rhinolophes se reproduisant à l'église de Saint-Renan est protégée. Cette colonie a été découverte en 2001 par Olivier Farcy lors d'une étude sur les chauves-souris de la zone Natura 2000 de la CCPI. Il y avait une vingtaine d'individus dans le clocher. A cette occasion, plusieurs cadavres avaient été récupérés sans qu'on puisse trouver la cause de ces décès.

Lors des comptages effectués en 2002, l'effectif approchait les 70 individus. Pour le moment, cela semble être la plus forte colonie du Bas-Léon. La signature de la convention avec la Mairie permettra une meilleure protection de la colonie ainsi qu'un suivi régulier. Le Grand Rhinolophe ou Grand fer-à-cheval est une espèce dont les effectifs ont fortement chuté lors des dernières décennies d'où son inscription à l'annexe II de la directive européenne pour la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages de 1992.

Dans les combles de l'église, l'Oreillard Gris se reproduit également.

Cette colonie de reproduction n'est certainement pas la seule à la pointe du Finistère-Nord, si vous avez des indices de présence de Grands rhinolophes (ou d'autres espèces de chauves-souris, signalez-le-nous)

Laurent et Yann Gager

Suivis des oiseaux nicheurs des îlots du secteur des Abers

Abritant une des plus belles colonies de sternes (caugek, Dougall, Pierregarin et naine) de Bretagne, les îlots de Trevorc'h furent classés en réserve biologique en 1966. Depuis, la composition des colonies d'oiseaux de mer nichant à Trevorc'h a considérablement changé et les trois îlots abritent aujourd'hui une colonie mixte de goélands argentés et bruns et depuis 1994 une colonie de grands cormorans. L'huîtrier pie, le goéland marin, le cormoran huppé, le tadorne de Belan, le canard colvert et le pipit maritime complètent la liste des oiseaux nicheurs de Trevorc'h. Les sternes nicheuses ont déserté le secteur des abers depuis 1992 même si quelques couples de sternes pierregarins nichent épisodiquement sur les pontons ostréicoles de l'aber Benoît.

Le littoral des abers compte une myriade d'îlots dont plusieurs ont par le passé accueilli des sternes. Ainsi Enez Gros, dans la baie de Tréouan, est une réserve de Bretagne vivante – sepn. Depuis deux ans les bénévoles de Bretagne Vivante ont mis en place un suivi des oiseaux nicheurs des îlots des abers entre Portsall et l'île Vierge afin de mieux connaître le patrimoine naturel de ce secteur inscrit dans le réseau Natura 2000. Ces suivis demandent à être améliorés et les bénévoles souhaitant y participer sont invités à prendre contact avec Yann Jacob, conservateur de Trevorc'h (yann.jacob@yahoo.fr ou 02 98 89 31 25).

Trois îlots, proche de Brest, font partie du réseau des réserves de Bretagne Vivante : l'île d'Iok à Landunvez, Enez Gros à Ploudalmézeau et Trevorc'h à Saint-Pabu.

Plaidoyer pour le lierre

Comme les chauves-souris, les serpents, les « mauvaises herbes », le lierre est lui-même victime de préjugés tenaces qui contribuent trop souvent à ce qu'il soit éliminé.

Et pourtant, non content de passer l'hiver en vert, il joue les vedettes : c'est la dernière plante de la forêt à fleurir.

Ainsi, de la mi-septembre jusqu'à fin octobre encore, ses fleurs jaunes par milliers sous le soleil, exhalent souvent une douce senteur et attirent des nuées d'insectes pollinisateurs, d'abeilles, de guêpes, de syrphes (dont les larves sont de gros consommateurs de pucerons) qui s'affairent tout autour dans un vombrissement soutenu.

Une vraie merveille de voir ainsi le lierre offrir du pollen et du nectar aux insectes pollinisateurs lors de cette période « creuse ». Si le lierre est la dernière plante à fleurir, c'est aussi la première à produire des fruits. Ceux-ci, mûrissent alors que la plus grande partie du monde végétal n'est pas encore en éveil, et c'est ainsi qu'au tout début du printemps en une suite ininterrompue de voyages intéressés, pigeons, merles et grives mais aussi martres et renards viennent manger ces premiers fruits de l'année.

Le lierre est aussi le paradis des sans-abris qui se rassemblent sous les feuilles ou se reposent sur le balcon des branches entrelacées, sans oublier plusieurs espèces d'oiseaux (mésanges à longue queue, rouge-gorge, fouvette à tête noire, merle, rouge queue à front blanc, pigeon ramier...) ou de mammifères (écureuil, muscardin, lérrot) qui y construisent leur nid.

En hiver, notre « toujours vert » offre également une retraite sûre pour bon nombre d'animaux.

Prendre mais aussi donner.

Les rapports du lierre et de son hôte sont complexes. Certains prétendent encore que cette liane est un « parasite ».

Le lierre est au moins aussi bien armé que son support pour la synthèse chlorophyllienne ; il est totalement dépourvu de suçoirs. Ni son tronc, ni ses racines ne plongent dans ceux de son tuteur.

Le lierre étouffe-t-il les arbres ?

Des expériences réalisées par l'équipe du professeur R. Carbiener et par M.J.M. Walter de l'université de Strasbourg montrent que la relation du lierre avec son arbre support est beaucoup plus harmonieuse qu'il n'y paraît.

Ainsi les premiers résultats d'une étude comparative des cernes de croissance d'arbres porteurs ou non porteurs de lierre montrent une absence de nuisance et que la compétition ferait plutôt place à l'entraide. Or, pendant des décennies, des lierres magnifiques furent coupés sous prétexte qu'ils inhiberaient la croissance de l'arbre porteur.

Les observations de terrains montrent au contraire que les plus beaux lierres sont portés par les arbres les plus grands et les plus vigoureux.

Par ailleurs, le maximum de chute de ses feuilles se situe en juin, la litière alors ainsi accumulée sera émietlée, dévorée et digérée par d'innombrables êtres vivants de petites tailles et se transformera rapidement en humus. La terre, grouillante de bactéries, va entraîner ainsi un recyclage immédiat des feuilles mortes du lierre qui jonchent le sol et permettre aux sels minéraux une fois libérés d'être réutilisés séance tenante par les arbres tuteurs en pleine croissance.

Ce lierre n'est donc pas ce vilain « coucou », qui ne fait que « prendre » sans rien « donner en échange » et ceci aussi bien pour les arbres de la forêt, que pour les fruitiers ou les arbres alignés ou isolés.

Une prédation naturelle remplaçant les pesticides :

Des arboriculteurs de la région d'Arles se sont aperçus qu'en laissant pousser le lierre sur les haies de saules qui entourent leurs parcelles d'arbres fruitiers, ils limitaient ainsi la prolifération d'insectes ravageurs.

Le lierre, en effet, joue un rôle d'abri pour les insectes prédateurs et les oiseaux insectivores ce qui permet de réduire les traitements chimiques coûteux, et, trop souvent encore, dangereux pour la santé humaine.

Moralité : « ne tranchez pas tout ce qui grimpe ».

Synthèse d'un article paru dans la revue « L'homme et l'oiseau ».

Adresses utiles

L'ESTRAN Découvertes Nature

Cette association propose un programme d'activités pour découvrir le patrimoine naturel du Pays d'Iroise et des Abers.

Pour plus d'informations: L'ESTRAN - 1, avenue de Kerlec'h - 29830 Ploudalmézeau - tél.02.98.48.19.70 - <http://www.infini.fr/~ccoln/Estran.htm>

Renforcement des effectifs : opération 1+1

La force d'une association ce sont ses adhérents, aussi si chacun d'entre nous fait adhérer une personne de sa connaissance, Bretagne Vivante s'en trouvera vite renforcée. Un petit effort de persuasion pour une cause qui nous tient à cœur ce n'est pas le bout du monde, mais les résultats seraient spectaculaires.

Le coin lecture

- Premier anniversaire de l'Ecologiste
Ce trimestriel tiré à 48 000 exemplaires analyse la montée de la contestation quant aux choix techniques de notre société (OGM, chômage, nucléaire, ...).
prix de l'abonnement 6,10 euros (contact : 25, rue de Fécamp, 75 012 Paris, www.Ecologiste.org)
- Oiseaux marins nicheurs de Bretagne, de Bernard Cadiou, ed. Biotopie, 144 pages (18 euros)
- Manuel de taille douce (arbres fruitiers et d'ornement), d'Alain Pontopiddan, Ed. Terre Vivante (14 euros)
- Agenda du jardinier, de Rémy Bacher et Antoine Bosse-Platière, Ed. Terre Vivante (11 euros) - des conseils de saison pour jardiner sans produits chimiques, planter des haies, astuces, ...
- L'Homme et la campagne, de Bernard Farinelli, Ed. Sang de la Terre (15 euros) - pour tous ceux que la campagne interpelle, voici un outil de réflexion qui offre une série d'éclairages concrets.
- Conseils à Gogo, de Jean Kergrist, Ed. des Dessins et des Mots (tél. 02 98 35 40 56) (13 euros) - un pamphlet contre l'élevage intensif et l'économie productiviste.
- Livre blanc sur la prévention des déchets - "agir ensemble pour avoir moins de déchets à éliminer", édité par France Nature Environnement (57, rue Cuvier, 75 231 Paris cedex 05 Tél : 01.43.36.16.12, Fax : 01.43.36.84.67.
Internet : www.FNEASSO.FR
- Le courrier de l'environnement de l'INRA - revue paraissant 3 fois par an sur 150 pages environ, traitant des domaines à l'interface de l'agriculture et de l'environnement. Le courrier est adressé gratuitement à qui en fait la demande par écrit (lettre, fax ou courriel) ! (INRA-ME&S, 147 rue de l'Université, 75 338 Paris cedex 07, fax. 01 42 75 95 08, fraval@paris.inra.fr). On peut également consulter le courrier sur internet : www.inra.fr/dpauv

Sorties de Mai et de Juin

- Dimanche 11 mai : Les plantes médicinales. Rendez-vous à 10h00 sur le parking de l'Abbaye de Daoulas.
- Dimanche 11 juin : L'hirondelle. Rendez-vous à 10h00 place de la Mairie à Landerneau.
- + Animations des animateurs nature sur la CUB.

Coordonnées de la section

Internet : section-rade-brest@bretagne-vivante.asso.fr

Postales : Bretagne Vivante - Section Rade de Brest - B.P. 32 - 29276 Brest Cedex

Tél : 02.98.49.07.18

Date de la prochaine réunion de la section

Jeudi 15 mai à 20h30 au siège, 186 rue Anatole France à Brest (accès par l'arrière de la bibliothèque des Quatre Moulins).

« Lorsque le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson pêché alors tu découvriras que l'argent ne se mange pas ».

Proverbe amérindien.